

Entreprise : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Siret : _____

Code NAF : _____

Nom - Prénom du Responsable de Formation : _____

Tél. : _____

Mail : _____

<p>Public Cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coordonnateur SPS Conception - Niveau 1 ou 2. Coordonnateur SPS Réalisation - Niveau 1 - 2 ou 3 Maître d'Œuvre assurant la Coordination SPS pour un Maître d'Ouvrage Particulier réalisant des travaux nécessitant l'obtention d'un permis de construire. 	<p>Durée de la Formation :</p> <p>1 Journée - 7 Heures De 08:30 à 12:00 Heures et De 13:30 à 17:00 Heures (Repas Libre)</p>
<p>Objectif de la Formation :</p> <p>Module 1 - Partie 1 : A la fin de la séquence, l'apprenant sera capable d'identifier les différents risques liés à l'inhalation de fibres d'amiante et les modes de détection.</p> <p>Module 1 - Partie 2 : A la fin de la séquence, l'apprenant sera capable d'identifier les différents types et obligations de repérages amiante lors de la conception ou de la réalisation d'une opération nécessitant une Coordination SPS avec une activité de Sous-Section 3 (Retrait - Encapsulage) et/ou Sous-Section 4 (Interventions sûr ou à proximité de MPCA susceptibles d'émettre des fibres d'amiante).</p>	<p>Date de Formation</p> <p><i>Voir le planning des dates et lieux de formation.</i></p>
<p>PROGRAMME :</p> <p>Réglementation (Module 1 et 2) :</p> <p>Balayage des textes réglementaires et Normatifs intervenant dans le cadre de la réalisation d'une stratégie d'échantillonnage.</p> <p>Module 1 - Partie 1 : Le Plan de Retrait et d'Encapsulage - Le Mode Opératoire - La Notice de Poste :</p> <ol style="list-style-type: none"> Citer l'origine de l'amiante et les raisons de la dangerosité d'inhaler des fibres d'amiante. Citer les maladies liées à l'inhalation de fibres d'amiante pour sensibiliser les entreprises. Identifier le facteur augmentant le risque de déclencher une maladie liée à l'inhalation de fibres d'amiante Être capable de citer les intervenant et les méthodes d'analyses des fibres présentes dans les matériaux et dans l'air. <p>Module 1 - Partie 2 : Adaptation du suivi météorologique d'un chantier en présence d'amiante.</p> <ol style="list-style-type: none"> Identifier les différents types de repérages et documents amiante, ainsi que leurs limites de validités dans le cadre d'un chantier. Enumérer les 6 domaines d'activités nécessitant un rapport de repérage amiante "Avant travaux" dans le cadre d'un chantier. Identifier les cas d'exemption de repérage amiante dans le cadre d'une opération. Sélectionner une intervention SS3 ou SS4 en utilisant les Logigramme de la DGT pour comprendre le choix du type d'opération par le Maître d'Ouvrage. Désigner le rôle des différents intervenants dans la gestion d'un chantier en présence de matériaux et produits contenant de l'amiante. Identifier les conditions et obligation de déclaration de chantier amiante...y compris pour les interventions en Sous-Section 4 	<p>Prérequis :</p> <p>Être titulaire d'une attestation de compétence de CSPS ou de MOE.</p> <p>Comprendre, Parler, Lire et Ecrire la langue Française. Maîtriser les bases mathématiques (Soustraction - Addition - Division - Multiplication).</p> <p>Validation du Stage :</p> <p>Présence Obligatoire Réussite d'un Test QCM avec 70% de bonnes réponses.</p> <p>Document validant la Formation :</p> <p>Attestation de Stage remise à l'employeur après validation de la feuille de présence et de la réussite au Test QCM.</p> <p>Supports et Pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extraits des Textes réglementaires et Normatifs. - Exposé avec support - Powerpoint et livret papier. - Vidéo - Exercice. - Travaux en groupe.
<p>Nature de l'action de formation :</p> <p>La formation s'inscrit dans le cadre des actions de formation prévues par les articles L6313-1 et L6313-9 du Code du Travail. Elle est relative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances. - A la gestion du risque lié au Poste de Travail <p>Formacode :</p>	

Formation dispensé en présentielle à : *Consultez notre Site internet ou adressez nous un mail pour obtenir les lieux de formation à venir.*

Personnalisation de l'action de formation :

Dans le cadre de cette formation, le Stagiaire doit remplir l'intégralité des Prérequis.

Toutefois, si l'ensemble des Prérequis n'est pas complété, il pourra être proposé au stagiaire de compléter un questionnaire de positionnement pour évaluer son niveau et sa capacité à suivre la formation.

Si besoin, le Responsable pédagogique de la formation pourra s'entretenir individuellement avec le stagiaire pour valider sa candidature.

Le Stagiaire sera autorisé à suivre la formation uniquement après validation de sa candidature par le Responsable Pédagogique et sous réserve de validation des éléments administratifs.

Dans le Cadre du module INTER, cette formation est dispensée en Présentielle dans une salle référencé par notre organisme de formation et permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Pour les formations en INTRA, il appartient au client de mettre à disposition une salle suffisamment grande pour accueillir l'ensemble des stagiaires et le formateur et permettre un travail en plusieurs groupes.

Elle devra être équipé des moyens nécessaire et suffisant pour diffuser le support pédagogique et avoir une connexion Internet pour ce connecter éventuellement à des supports externes.

Formateur :

Philippe GAYON à plus de 25 ans d'expérience en terme de gestion de la problématique amiante. Il a été confronté à l'amiante dès son plus jeune âge, en faisant du "tourisme amiante" au Canada. Depuis, il a multiplié les expériences, d'abord comme couvreur, puis comme Syndic (400 Immeubles), avant de faire de l'amiante son métier (Diagnostiqueur - maître d'œuvre de désamiantage - CSPS - Créateur et gérant d'un laboratoire de prélèvement d'air). Aujourd'hui, il utilise toutes ses expériences pour les mettre à disposition de ses Stagiaires et s'assurer que la formation qu'il délivre est une formation de qualité.

Tarifs de la Formation en INTRA :

Nombre de Stagiaires :	Nombre de Stagiaire minimum				Stagiaire Complémentaire / Tarif Session					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix par Stagiaire complémentaire :					150 €	150 €	136 €	136 €	123 €	123 €
Module 1 (Session 1jour) :	990 €				1 140 €	1 290 €	1 426 €	1 562 €	1 685 €	1 808 €
Module 1 et 2 (Session 2 Jours) :	1 584 €				1 824 €	1 985 €	2 194 €	2 314 €	2 496 €	2 583 €

Frais de déplacement en supplément et à la charge du client pour toute session inférieure ou égale à 5 Stagiaires (Base forfait kilométrique 0,661 cts du kilomètre).

Programme du Module 1 sur demande. Possibilité de cumulé 2 journées successives pour le Module 1 et le Module 2

Tarifs de la Formation en INTER :

Prix de la Formation :	Module 1 (1 jour) : 249 € Module 1 et 2 (2 jours) = 398 €	Coût Finançaible / Stagiaire :	Voir Conditions OPCO
------------------------	--	--------------------------------	----------------------

Programme du Module 1 sur demande. Possibilité de cumulé 2 journées successives pour le Module 1 et le Module 2

Pour valider la Candidature d'un Stagiaire, il vous sera adressé sur demande une fiche de validation de candidature à compléter seul ou avec l'aide du Responsable pédagogique du Centre de Formation.

Les Stagiaires répondant aux Prérequis sont directement admissible à l'inscription. Pour les Stagiaires ne répondant pas ou partiellement aux Prérequis, il sera demandé de répondre à un questionnaire de positionnement pour valider la candidature. Un résultat supérieur à 70% permet la validation de la candidature. Un score en 60% et 70% nécessitera un entretien avec le Responsable Pédagogique du Centre de Formation pour valider la candidature. Tout Stagiaire ayant un score inférieur à 60% ne sera pas retenu pour un Stage avec plusieurs participants (ceci afin de ne pas ralentir le groupe dans l'acquisition de l'apprentissage). Dans ce dernier cas, il vous est conseillé de prendre rendez-vous avec le Responsable pédagogique du Centre de Formation pour trouver une solution individualisé.

Le Solde des frais de Formation sont payables directement au Centre de formation au plus tard 1 semaine avant le début de la session (Voir CGV présente sur le devis).

Cette formation n'entre pas dans le cadre des formations finançable par un OPCA.

Tout Bon de Commande validé par le Client et annulé par le client moins de 15 jours avant la date de formation sera facturé de frais administratif forfaitaire d'un montant de 199 euros H.T.